

# **La Cour des comptes critique le plan de relance autoroutier**



## La Cour des Comptes critique le plan de relance autoroutier

La Cour juge déséquilibrés les accords passés avec les concessionnaires autoroutiers pour réaliser des travaux en échange d'un allongement des concessions ou une hausse des péages. Ce n'est pas sans rappeler les alertes de l'OTRE sur l'opacité des avenants signés entre les SCA (sociétés concessionnaires d'autoroutes) et les représentant de l'État.

L'article des Echos du 18 avril précisent *La Cour des Comptes a contrôlé l'an dernier trois accords sur une hausse de la durée des concessions ou des péages (...). Des travaux autoroutiers payés par un rallongement de la durée des concessions ou une hausse des péages, l'idée était séduisante pour les caisses de l'Etat mais continue de susciter la controverse. La Cour des Comptes a rendu publiques les conclusions (le « référé ») adressées au premier ministre le 23 janvier suite au contrôle l'an dernier de trois accords : le « paquet vert » de 2008 (un milliard d'euros de travaux à but environnemental) ; le plan de relance autoroutier de 2015 ou « PRA » (3,2 milliards d'euros de travaux d'ici à 2024) ; et le plan d'investissement autoroutier de 2017(700 millions d'euros de travaux).*

Pour Capital, dans son édition du 19 avril, il s'agirait-là d'un vrai cadeau. *“On peut ainsi mettre en regard les 3,2 milliards d'euros du PRA (plan de relance autoroutier de 2015 NDLR) avec la quinzaine de milliards d'euros de recettes supplémentaires que rapportera aux SCA l'allongement de leurs concessions”, écrit le président de la Cour des comptes. Autrement dit, APRR, ASF, Cofiroute et Sanef notamment toucheront ainsi près de cinq fois ce qu'elles ont investi.*

Encore plus fort, les magistrats de la Cour des comptes se sont indignés contre d'autres cadeaux à travers des travaux, eux aussi réalisés en échange de compensations, alors qu'ils étaient déjà prévus dans les contrats passés avec l'État et pris en charge par l'exploitation des péages.

Les usagers, particuliers ou professionnels de la route, apprécieront ! Il est dommage de ne pas voir les SCA s'investir plus dans les problématiques de ses usagers en étant force de propositions pour inciter les professionnels de la route à davantage utiliser les autoroutes grâce à des tarifs avantageux, comme en Espagne ou en Allemagne.

L'OTRE salue le travail de la Cour des comptes, son expertise permet de mettre au grand jour les dysfonctionnements de l'Administration française.